

# Familles en mouvance

## Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel  
Bulletin de liaison, volume 2, no 4, septembre 1999

### Travail des mères, modes de garde et développement des enfants d'âge préscolaire

Pierre Lefebvre

La hausse importante de l'offre de travail (participation et heures de travail) des mères d'enfants d'âge préscolaire au cours des dernières années soulève pour les familles le problème de concilier les soins de base et l'éducation des enfants avec les exigences du travail. Les décisions de travail et de modes de garde sont inextricablement liées puisque l'activité de travail de la mère crée le besoin de services de garde et que les décisions de travail reposent sur les options en matière de garde et leur coût. Les trois stratégies les plus fréquemment adoptées par les familles ayant des enfants d'âge préscolaire sont : a) la mère est inactive et s'occupe elle-même de son ou de ses enfants; b) celle-ci travaille à temps partiel et n'a pas recours à la garde (soit qu'elle-même ait la possibilité de garder son ou ses enfants, soit qu'elle puisse le ou les confier, pendant son absence à un autre membre de la famille ou encore à des membres du réseau familial et social); c) la mère travaille à temps plein et fait garder son ou ses enfants en ayant recours aux différents modes qui sont disponibles (garderie, garde rémunérée en milieu familial ou à la maison). Selon les données du cycle 1 de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), 54% des enfants d'âge préscolaire (soit environ 700 000 enfants), dont la mère était active sur le marché du travail ou étudiait, fréquentaient des services de garde payants et environ 250 000 enfants (36%) étaient dans un mode de garde régi. L'enquête montre également qu'il y a une grande diversité dans les choix de modes de garde conjointement avec les décisions de travail des mères.

*Selon les données du cycle 1 de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), 54% des enfants d'âge préscolaire (soit environ 700 000 enfants), dont la mère était active sur le marché du travail ou étudiait, fréquentaient des services de garde payants et environ 250 000 enfants (36%) étaient dans un mode de garde régi. L'enquête montre également qu'il y a une grande diversité dans les choix de modes de garde conjointement avec les décisions de travail des mères.*

Les services de garde des enfants sont un enjeu important de politique publique pour trois raisons. Le développement des jeunes enfants est intimement lié aux soins prodigués par

leurs parents et à la qualité des services de garde non parentaux reçus par les enfants sur une base régulière lorsque les parents travaillent ou étudient. Le coût des modes de garde est un déterminant important de l'offre de travail des mères. Finalement, les interventions publiques dans le domaine des services à la petite enfance (peu importe leur forme) sont souvent considérées d'une part comme faisant partie de l'arsenal des moyens pour encourager l'emploi et réduire la dépendance à l'assistance sociale des mères à faible revenu, pour inciter les femmes à maintenir un lien avec le marché du travail, ce qui contribue à leur sécurité et indépendance financière. Et, d'autre part, pour

favoriser le développement des enfants et réduire les disparités qui proviennent de l'environnement familial des enfants.

Une opinion largement répandue veut que le "marché" des services de garde soit largement inefficace. C'est-à-dire, que sans l'intervention financière et réglementaire de l'État, les services de garde offerts seraient insuffisants, inaccessibles et inabordablement financiers pour les familles et de piètre qualité. La vaste coalition promouvant la hausse du soutien et de l'implication du gouvernement dans le secteur des services de garde regroupe différents groupes d'intérêt : les parents qui esti-

ment trop coûteux et insuffisants les services de garde, les "producteurs" qui revendiquent des salaires plus élevés compte tenu du niveau de leurs qualifications et les "spécialistes" du développement des enfants qui jugent trop faible la "qualité" des services de garde et voudraient que des services de plus haute qualité soient accessibles à tous les enfants, particulièrement ceux provenant de milieux défavorisés.

Le sujet de la qualité des services de garde non parentale reçus par les enfants (la demande, l'offre et la production de la qualité) est objet de controverses. Dans plusieurs études, la qualité des services de garde achetés par une famille a été traitée comme exogène, comme équivalant à la dépense de la famille pour les services

de garde comme une variable non observable mais appréhendée par le mode de garde ou comme une variable de choix non observable. On tient pour acquis que la qualité des services de garde influence le développement émotif, social et cognitif des enfants ainsi que leur état de santé. Les psychologues du développement définissent la qualité par les “mécanismes” ou les “processus” à l’oeuvre : des interactions appropriées entre le pourvoyeur des services et l’enfant, la présence, réelle et adéquate, d’un cursus, de matériel pédagogique, d’activités et un environnement physique où sont dispensés les services de garde convenables. Par opposition la qualité “structurelle” (ratio enfants-personnel, taille du groupe, formation spécialisée en petite enfance) a souvent été associée, mais non de façon systématique, à des effets positifs sur la qualité des services et sur le développement des enfants. Les questions qui peuvent être soulevées concernant la qualité n’ont pas été étudiées au Canada parce qu’il n’y a jamais eu d’enquête sur le terrain visant à recueillir des informations sur la qualité des processus dans les garderies ou sur leur qualité structurelle. Aux États-Unis, les résultats de telles enquêtes suggèrent que la qualité des services de garde est faible en moyenne et qu’il existe des différences considérables dans la qualité des garderies.

C’est plus récemment que les économistes ont apporté leur éclairage sur les différentes questions soulevées par les comportements individuels des mères vis-à-vis le travail et les modes de garde des enfants ainsi que leurs déterminants, leurs conséquences et la politique publique à l’égard des services de garde. Les sources de microdonnées sur la garde sont relativement rares, notamment celles qui renseignent à la fois sur le mode de garde, sur leur prix et les attributs de chacun. Ce qui a été un obstacle au développement de la recherche économique dans ce domaine. Il est encore plus rare de disposer de telles informations simultanément avec des indicateurs de développement des enfants. Dans les travaux plus récents trois questions sont au centre des analyses : 1. L’impact du coût de la garde sur l’offre de travail des mères et sur le recours à la garde (demande de services), payante ou non, ou sur le choix de tel mode de garde plutôt que tel autre. 2. L’impact du coût sur la demande pour des caractéristiques ou des attributs particuliers dont certains liés à la qualité des services de garde. 3. L’effet des services de garde et de leur qualité sur le développement des enfants.

Les données de l’ELNEJ permettent d’aborder certains aspects de ces enjeux. Et, notamment, les questions suivantes : est-ce que la garde non parentale des enfants a des effets sur les indicateurs mesurables du développement des jeunes enfants ? Est-ce que la séparation quotidienne de la mère pourrait être dommageable pour les enfants, en particulier lorsqu’ils sont très jeunes ? Quelles caractéristiques du statut d’emploi des mères et des modes de garde non parentaux supportent mieux leur développement ? Il est difficile de donner des réponses appuyées à ces questions. Premièrement les effets, s’ils existent, sont susceptibles de se manifester plus à long terme. Deuxièmement, le développement d’un enfant est un processus complexe où les modes

de garde sont un des facteurs influençant l’acquisition de différents savoirs et le développement des enfants. Les habiletés innées varient d’un enfant à l’autre. Les différences dans l’environnement social et économique des enfants constituent une source majeure des différences de développement. La nature de la vie familiale et les expériences éducatives auxquelles sont exposés les enfants diffèrent entre eux. De plus, les modalités de garde et les décisions de travail des mères sont auto-sélectives et il est fort difficile d’exercer un contrôle pour les facteurs de sélection non observables.

Quoi qu’il en soit, trois points de vue différents dominent dans la littérature scientifique au sens large concernant l’effet des services de garde non parentaux sur le développement des enfants d’âge préscolaire. Selon l’un, les disparités de développement s’accroîtront parce que les enfants provenant des familles avantagées économiquement ont accès à de meilleurs services de garde et que les familles où les parents sont plus scolarisés vont probablement renforcer les bénéfices associés aux services de garde. Un autre soutient que les inégalités vont diminuer parce que même si les services de garde sont différenciés, ils le sont moins que les environnements familiaux auxquels se substituent les services de garde non parentaux. Le dernier point de vue suggère qu’il n’y a pas globalement de changement dans les disparités parce que les effets des modes de garde sont inconsistants, compte tenu des autres facteurs influençant le développement des enfants.

Les résultats préliminaires que nous obtenons (Adam, Lefebvre et Merrigan, 1999)\* d’une analyse réalisée sur la base des données du cycle 1 de l’ELNEJ et portant sur le score de développement moteur et social (DMS) des enfants de moins de 4 ans (47 mois et moins) supportent tant le premier que le dernier point de vue. L’étude prend en considération 15 états possibles que peuvent choisir les familles pour leurs enfants. Ces états sont définis par trois statuts de travail des mères (ne travaille pas, travaille à temps plein et à temps partiel) conjointement avec cinq modalités de garde (pas de garde, garde familiale ou garderie régie, garde au foyer ou hors foyer par personne apparentée ou non). Il paraît qu’il y a peu de différences dans les scores moyens selon les états. Un score de DMS légèrement plus faible est associé à l’état le plus fréquent où sont observés 41% de ces jeunes enfants (la mère ne travaille pas et la famille n’utilise pas de services de garde). Cet état est aussi celui où les scores sont les plus dispersés et où les familles sont plus hétérogènes en termes des caractéristiques observables de la famille et des enfants. L’analyse statistique des facteurs explicatifs des choix d’états et des déterminants des scores de DMS suggère que les deux états les moins favorables pour les enfants soient ceux où la mère ne travaille pas et n’a pas recours à des services de garde et où la mère travaille à temps plein ou partiel et utilise des services de garde régie. Les états plus favorables sont ceux où la mère travaille à temps plein ou partiel en ayant recours à des services de garde au foyer ou hors foyer.

\* Adam Viviane, Pierre Lefebvre et Philip Merrigan, 1999. *Mother’s Employment-Child Care Arrangements Choices and Social-Motor Development of Children Aged 0-4 in Canada*. Montréal, UQAM, août.

## Nouvelles parutions

Germain DULAC, avec la collaboration de Johanne GROULX. 1998. *Paternité, travail et société. Les obstacles organisationnels et socioculturels qui empêchent les pères de concilier leurs responsabilités familiales et le travail. Une recension critique des écrits*. Montréal, Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social, Université McGill.

Nicole MARCIL-GRATTON et Céline LE BOURDAIS, 1999. *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire : résultats tirés de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. Rapport de recherche, Équipe sur les pensions alimentaires,

Françoise-Romaine OUELLETTE et Hélène BELLEAU, 1999. *L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger : recension d'écrits*. Rapport de recherche, INRS-Culture et Société.

Françoise-Romaine OUELLETTE, en collaboration avec Josiane LE GALL et Marie-Pierre LABBÉ, 1999. *Les noms de personne et leur écriture. Étude des dimensions socioanthropologique et juridique de la nomination individuelle*. Rapport de recherche, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

## À inscrire à votre agenda

### 5<sup>e</sup> symposium de recherche sur la famille

Le 5<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille, organisé par le Conseil de développement de la recherche sur la famille se tiendra les **4 et 5 novembre 1999**.

La conférence inaugurale sera prononcée par Claudine Attias-Donfut : *Les changements dans les rôles et statuts des grands-parents*. Nicole Boily, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, clôturera le symposium : *Les changements dans les valeurs et les repères métasociaux qui orientent les choix et les conduites dans les familles*.

Durant les deux journées du Symposium, de nombreuses communications présenteront l'état de la recherche sur la famille au Québec. Des chercheurs du partenariat y présenteront leurs travaux récents :

- *Analyse contextuelle de l'émergence des nouvelles dispositions de politique familiale au Québec*, Renée B.-Dandurand, Josée Bergeron, Marianne Kempeneers et Marie Hélène Saint-Pierre
- *Pratiques familiales de soins dans le contexte de la restructuration des soins de santé. Présentation de la recherche et résultats préliminaires*, Renée B.-Dandurand, Francine Saillant, Odile Sévigny et Chantal Audet
- *Modalités de travail des parents, techniques parentales et développement des enfants*, Pierre Lefebvre et Philip Merrigan
- *Trajectoires d'intervention et lien familial dans des situations de placement en famille d'accueil : les points de vue des différents acteurs*, Françoise-Romaine Ouellette, Johanne Charbonneau, Colette Jourdan-Ionescu, Ercilia Palacio-Quintin, Pierre Nadeau, Caroline Méthot, Jacques Mooere, Caroline Patenaure et Yvonne Streit.

Pour plus d'informations, contactez Jacques Alary ou Michèle Charland au (819) 373-3300.

### 5<sup>e</sup> colloque provincial de formation des organismes communautaires famille

*Direction l'An 2000 : parents et organismes communautaire Famille, prenons notre place!*

Le colloque aura lieu les vendredi et samedi **12 et 13 novembre 1999**, à la Maison de la Madone, au Cap-de-la-Madeleine. On y abordera les thèmes suivants :

- √ Est-ce possible de vivre en harmonie avec nos ados? √ L'intervention précoce; √ Des projets collectifs d'autofinancement;
- √ La politique familiale municipale avec les organismes communautaires; √ L'éveil à l'écrit : de la théorie à l'action;
- √ La discipline chez les tout-petits; √ L'initiative Place-o-pères; √ Le service de supervision de droit d'accès;
- √ Le coffre à outil de l'animateur.

Cet événement, organisé par la **Fédération des unions de familles**, permettra aux intervenants et bénévoles qui travaillent avec les parents et les enfants de se ressourcer et de partager leur expérience.

Pour informations supplémentaires : Fédération des unions de familles, 222, avenue Victoria, Saint-Lambert (Qc) J4P 2H6

Téléphone : (450) 466-2538 - Télécopie : (450) 466-4196 - Courriel : [fufamil@cam.org](mailto:fufamil@cam.org) - Internet : [www.cam.org/fuf](http://www.cam.org/fuf)

#### Production du bulletin

Monique Provost, coordonnatrice du partenariat - Téléphone : (514) 841-4001 - [Monique.Provost@Inrs-Culture.UQuebec.ca](mailto:Monique.Provost@Inrs-Culture.UQuebec.ca)  
Hélène Brien, secrétaire du partenariat - Téléphone : (514) 841-4027 - [Helene.Brien@Inrs-Culture.UQuebec.ca](mailto:Helene.Brien@Inrs-Culture.UQuebec.ca)  
INRS-Culture et Société, 306, place D'Youville, bureau B-10, Montréal, (QC) H2Y 2B6  
Télécopieur: (514) 841-4015

## Nouvelles des partenaires

### Ministère de la Famille et de l'Enfance

#### *Portrait statistique des familles québécoises*

Le Conseil de la famille et de l'enfance, le ministère de la Famille et de l'Enfance et le Bureau de la Statistique du Québec ont récemment produit "Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec", constitué, entre autres, à partir des données du recensement de 1996. On y retrouve différents aspects de la vie familiale, par exemple: la garde des enfants, la fréquentation scolaire, les parents et le marché du travail, les dépenses et les revenus, le logement et l'emploi du temps.

On peut se procurer une copie papier de cette étude au Conseil de la famille et de l'enfance ou encore la consulter sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/fam-enf/index.htm>

#### *Besoins des familles en matière de services de garde*

Une enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde a été réalisée par le Bureau de la Statistique du Québec à la demande du ministère de la Famille et de l'Enfance et du ministère de l'Éducation. Réalisée entre le 3 août et le 26 septembre 1998, cette enquête visait, d'une part, à mesurer certains impacts de la nouvelle politique familiale québécoise entrée en vigueur en 1997, et, d'autre part, à mettre à jour les données sur les besoins des familles québécoises en matière de services de garde, dont la dernière évaluation datait de 1993.

Un rapport d'analyse descriptive a été rendu public en mars 1999. On le trouve sur le site de l'Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publicat/hors-col/>

#### *Politique familiale*

On retrouve sur le site du ministère de la Famille et de l'Enfance (<http://www.famille-enfance.gouv.qc.ca/>) un document explicitant les principales dispositions de la politique familiale québécoise : "La politique familiale, Un pas de plus vers l'épanouissement des familles et des enfants".

### Conseil de la famille et de l'enfance

◆ Trois nouveaux membres ont été nommés pour un mandat de trois ans au CFE par le gouvernement sous la recommandation des ministres Pauline Marois et Nicole Léger. Il s'agit de madame Suzanne Amiot, vice-présidente de la FTQ; de madame Suzanne Couture, puéricultrice au Centre hospitalier de Val d'Or, conseillère municipale et active dans diverses organisations populaires de son milieu; de monsieur Gilles Prud'homme, directeur général d'Entraide pour hommes, et secrétaire à la Cofaq. Avec ces nominations, les membres du Conseil sont au complet, soit 15.

◆ Le 15 septembre, le Conseil a rendu public un Avis intitulé *Famille et travail, deux mondes à concilier*. Par cet Avis, le Conseil fait notamment le point sur les difficultés non résolues des parents de jeunes enfants qui ont en grande majorité le défi d'harmoniser l'exercice de leurs responsabilités familiales avec celles du travail, et sur la nécessité non seulement de changer les mentalités mais surtout de mettre en œuvre des mesures concrètes pour répondre aux réalités familiales d'aujourd'hui. Le texte est disponible sur demande et accessible sur le site internet du Conseil : <http://www.cfe.gouv.qc.ca/>

### Institut de la statistique du Québec

Créé en juin 1998, l'Institut de la statistique du Québec est entré en fonction en avril dernier. Cet institut regroupe les responsabilités et les activités précédemment dévolues au Bureau de la Statistique du Québec, au Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, à l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération et à Santé Québec.

Pour plus d'information, consultez le site web de l'ISQ : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

**Visitez notre site Web de «Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles»**

**<http://partenariat-familles.inrs-culture.quebec.ca>**

***Vous y trouverez une nouvelle section, Les inédits.***

***Cette section contiendra des textes de conférence non publiés, des rapports de recherche préliminaires, etc.***

***Pour inaugurer Les inédits, un texte de Renée B.-Dandurand et Josée Bergeron,***

***Protection sociale destinée aux familles canadiennes : une comparaison entre le Québec et l'Alberta.***

***Il s'agit d'une communication présentée au 9<sup>e</sup> Congrès sur les politiques sociales tenu à Montréal en juin 1999.***